

Formation juridique des représentants au CSE 2 jours

Descriptif d'Action de Formation

MODALITES D'ACCES:

Membres élus ou candidats (titulaires/suppléants) CSE

OBJECTIFS:

- Appréhender la place du CSE dans le dialogue social (ordonnances Macron) Et maîtriser les modalités de son fonctionnement
- S'approprier les différentes missions du CSE et maîtriser la préparation et l'organisation des réunions

PREREQUIS:

Aucun

METHODES MOBILISEES :

- Transmission d'une synthèse du cours sous format PPT
- Mise en commun des savoirs et des expériences, sous forme d'échanges, de travaux pratiques et d'études de cas,
- Élaboration collective des acquis en fin de formation

<u>INTERVENANT(S):</u>

Consultant sénior avec expérience dans le domaine (juridique et pratique)

EVALUATION & INDICATEURS DE RESULTATS:

- QCM en cours et fin de formation
- Depuis 1998, nous avons formés plus de 2500 bénéficiaires sur cette action de formation, le taux de recommandation est de 100% pour l'année 2023

<u>ACCESSIBILITE / CONTACT</u>: Nos prestations sont accessibles aux PSH et Dorothée Ousset (<u>dorothee.ousset@groupequorum.com</u>) se tient à votre écoute pour étudier tout aménagement nécessaire

TARIF: INTER: 1360 € / personne INTRA: nous consulter

DATES: suivant convention

MODALITES D'INSCRIPTION & DELAIS D'ACCES:

- Etablissement d'un devis et d'une convention détaillée,
- Transmission préalable des mails des participants
- La formation est mise en œuvre après validation du commanditaire arrêtée d'un commun accord

Durée : 2 jours

Présentiel ou distanciel En continu ou par séquence

DESCRIPTIF:

1^{er} jour : Panorama de la représentation du personnel

- Identifier la place du CSE dans le dialogue social :
 - Rôle des IRP: CSE central, CSE, Conseil d'Entreprise, représentant de proximité;
 - Impact des ordonnances Macron sur le dialogue social;
 - o Taille de l'entreprise et CSE (seuil de 50 salariés).
- Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE :
 - Composition du CSE, rôle et statut des membres ;
 - Commissions obligatoires
 - Règlement intérieur
- Cerner les moyens de fonctionnement du CSE :
 - Moyens budgétaires
 - o Règles URSAAF dans la gestion des ASC
 - o Obligations comptables
 - o Moyens de fonctionnement
 - o Heures de délégation : partage, report, règles
 - o Responsabilité civile et pénale
 - Secret professionnel et confidentialité
 - Statut protecteur des élus
 - Délit d'entrave

2ème jour : Missions et responsabilités du CSE

- S'approprier les différentes missions du CSE :
 - Économiques;
 - Santé et sécurité au travail ;
 - Négociation des accords ;
 - Commission du CSE;
 - Activités sociales et culturelles.
- Préparer et organiser les réunions de CSE :
 - Cadre légal : réunion ordinaire et extraordinaire, convocation, ordre du jour, avis, PV;
 - Recours au CSE: expertises, droit d'alerte, refus d'avis, interruptions de séance, réunions exceptionnelles

Date de màj de la fiche: 09/12/2024